

Juan A. Rivera, fsc

L'appartenance associative

Considérations sociologiques

Cahiers MEL

15

Introduction

Depuis déjà quelque temps, pratiquement la totalité des Instituts et Congrégations Religieuses de vie active, sont en train de reconsidérer le thème de l'association avec un intérêt spécial et en ont fait l'axe central de leurs Chapitres Généraux et provinciaux. Et il y a des motifs pour cela. L'effort réalisé dans notre Institut dans ce domaine est remarquable. Il existe des signes évidents de l'intérêt porté à la formation lasallienne et aux nouvelles manières de comprendre la mission.

Laissant de côté l'abondante documentation existante sur le thème associatif, le 43^e Chapitre Général a établi des orientations très valables pour affronter les nouveaux défis auxquels nous devons faire face. À leur tour, les différents Chapitres de District ont fait de sérieux efforts pour adapter et lancer ces orientations émanant du Centre de l'Institut.

Voici, à titre d'exemple, quelques-unes des orientations ou propositions capitulaires qui peuvent nous servir de prologue aux réflexions que nous voulons développer ici sur le concept d'appartenance, à partir de la perspective sociologique.

- « *Les Frères ont sans cesse à s'interroger sur la façon concrète **dont ils sont associés entre eux** afin que cette association soit vécue par eux comme un lien nourricier, [...]. Ceci a des conséquences sur le style de vie, les relations, les fidélités, **les appartenances vécues par les Frères** ».*

(Actes du 43^e Chapitre Général, Circulaire 447, p. 3-4, N^o 1)

- « *Nous avons à réfléchir au processus dont ils (les collaborateurs/partenaires) ont besoin, s'ils le désirent, pour devenir Associés* ».

(Id. p. 4, N^o 2)

- « *Nous appelons '**groupes intentionnels**' des groupes dans lesquels des personnes, répondant à un appel intérieur, **s'associent volontairement pour vivre quelques caractéristiques lasalliennes** (...)* ».

(id. p. 5, B)

- « des groupes existent de fait, bien qu'ils n'aient pas adopté **une structure juridique** ». (id. p. 6, C)
- (Rencontre internationale) « pour **analyser et évaluer** la mise en œuvre du processus d'association ». (id. p. 8, Proposition 3)
- « On sent la nécessité de favoriser dans toutes ces expériences d'association **un profond sentiment d'appartenance** ». (id. p. 9, N° 4)
- « Il est important de prendre en compte la nécessité de multiplier les expériences (associatives) durant une période déterminée pour pouvoir ensuite les **analyser et faire preuve de discernement** ». (id. p. 9, N° 5)
- « Le District devra assumer le **discernement** de ces expériences pour authentifier leur engagement associatif en relation avec l'Institut ». (id. p. 11, N° 2 E)
- « L'association s'incarne notamment dans des structures d'animation et d'accompagnement. Ces structures se développent en totale collaboration avec la communauté locale des Frères et **avec un fort sentiment d'appartenance** au District [...] ». (id. p. 11, 3A)
- « Les Régions, [...] **évaluent** et renforcent les expériences actuelles d'animation et d'accompagnement du partenariat dans les œuvres lasalliennes ». (id. p. 12, prop. 4)

À première vue, la lecture de ces références donne lieu à une série de réflexions et d'interrogations.

- « Les Frères **doivent sans cesse s'interroger sur la manière dont ils vivent l'association dans la pratique...** ».

D'entrée de jeu, nous nous trouvons face à une conviction qui ne laisse place à aucun doute. C'est un appel à la responsabilité personnelle du Frère en ce qui concerne l'appartenance associative. On l'invite à s'interroger, pas seulement dans les jours prévus pour la profession temporelle ou perpétuelle, mais continuelle-

ment. Et cela, parce que c'est quelque chose qui a ses conséquences dans la propre vie et dans la mission du Frère.

Il s'agit donc d'une auto-réflexion intérieure qui doit être menée de manière continue pendant la durée associative. Mais il ne s'agit pas d'une réflexion théorique, abstraite. Ce n'est pas une simple opinion subjective détachée de son contexte. C'est une réflexion concrète, vitale, pratique. Nous parlons d'aspects dimensionnels du fait associatif, non d'éléments théoriques secondaires.

Comment les Frères pourront-ils mener à bien cette recommandation capitulaire ? Que nous demande-t-on concrètement ? Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin. Pour le moment, il suffit d'ajouter à ces lignes d'introduction un petit commentaire sur des éléments de la pensée capitulaire relatifs au concept associatif tels le *sentiment d'appartenance*, les *groupes intentionnels* et leur *structure juridique*, et *l'évaluation des formes associatives*.

Sentiment d'appartenance

Parler de sentiment d'appartenance, c'est parler du concept même d'appartenance. L'appartenance n'est pas un fait ponctuel, formel, purement ritualiste, mais il porte en lui un sens, une conscience, un quelque chose qui va beaucoup plus loin que l'énonciation d'une formule ou de la réception de symboles déterminés au moment d'entrer dans telle ou telle institution. L'appartenance est un processus qui se conçoit jour après jour. Ce processus engendre un sens, une conscience psychologique d'appartenance. Et, précisément, ceux « *qui désirent devenir associés doivent réfléchir sur ce type de processus* » puisque leur étape associative doit créer chez eux, non une appartenance de niveau moyen, mais un « ***fort sentiment d'appartenance*** ». (Circ. 447, p. 9, N^o 4).

Groupes intentionnels et leur structure juridique

Pour les *groupes intentionnels*, le Chapitre Général signale leur appartenance caractéristique de base comme étant un *appel intérior*. Seuls, les membres de ces groupes peuvent avoir libre accès aux véritables motifs qui les ont conduits à faire partie de tels groupes.

Les groupes intentionnels sont des groupes de volontaires qui s'associent pour **vivre** *quelques caractéristiques lasalliennes* (selon

certaines modalités et durée). Cette nuance est importante puisque, d'un côté, ce n'est pas un simple groupe d'amitié : c'est, avant tout, une association face à la vie, face à un vécu, à une dimension existentielle, intégrale. D'un autre côté, les groupes intentionnels se réfèrent aux identités respectives des différents types d'associés.

Évidemment, la structure juridique différencie et différenciera les uns des autres les groupes lasalliens. Il y a, et il y aura, des groupes qui n'ont aucune structure juridique formelle, parce que ce qui différencie vraiment un groupe d'un autre ce ne sont pas les structures, mais les contenus. Et le véritable contenu, direct ou indirect, de l'associativité lasallienne ne peut pas être plus clair : « *le service éducatif des pauvres* ». (Circ. 447, p. 7, Proposition 1).

Analyse et évaluation de la mise en marche du processus d'association

La rencontre internationale de 2006 devra, parmi d'autres objectifs, analyser et évaluer le **Processus d'association**. On parle de processus et non de faits associatifs. Ce qui exigera l'élaboration, l'application et l'interprétation d'un instrument d'analyse et d'évaluation d'une grande précision.

De ce qui précède, on peut déduire l'implication profonde des sciences sociologiques dans la compréhension de l'associativité telle qu'elle s'exprime dans le 43^e Chapitre Général. C'est précisément ce que je prétends faire dans ces pages : m'approcher du phénomène associatif à partir d'une perspective différente de la théologique ou de la perspective lasallienne de façon à pouvoir les compléter.

1. Les formes associatives

1.1 Considérations générales

Si nous regardons autour de nous, nous pourrions voir des groupes et des organisations de toutes les couleurs possibles. Les groupes nous saisissent ; c'est un fait qui est au-delà de la faiblesse ou de la force de nos préférences ou de nos aversions ; nous sommes tous influencés et contraints par de tels groupes. Mais, en même temps, nous contribuons à les former et à les réformer.

Au moins dans les sociétés complexes, comme la nôtre, les individus font partie de nombreux groupes sociaux, groupes que l'on suppose complètement significatifs pour le bien-être individuel.

On peut définir un groupe psychologique comme « *deux ou plusieurs personnes qui réunissent les conditions suivantes : 1) les relations entre les membres sont **interdépendantes**, ce qui veut dire que la conduite d'un des membres influe sur la conduite des autres. 2) ses membres **partagent une même idéologie**, c'est-à-dire, un ensemble de valeurs, de croyances et de normes qui règlent leur conduite. Cette idéologie se développe quand les membres du groupe participent à des tâches communes et en même temps l'idéologie en vient à être, jusqu'à un certain point, spécifique aux membres du groupe et les distingue d'autres groupements* »¹.

Quand les groupes entrent en relation avec d'autres, ils forment un ensemble appelé **organisations sociales**, qui se définissent comme « *des systèmes intégrés de groupes psychologiques ayant des relations entre eux et qui se trouvent structurés pour accomplir un objectif établi préalablement* »².

Il est classique en sociologie, d'une part, de distinguer entre *groupes primaires et groupes secondaires*. Et, d'autre part, entre *groupes d'appartenance et groupes de référence*.³

¹. Cf. D. KRECH, *Psicología Social*, Biblioteca Nueva, Madrid 1972, 395.

². Cf. Op. cité, 396

³. F. Gil et C.M. Alcover de la Hera, *Introducción a la Psicología de los Grupos*, Piramide, Madrid, 1999, 93 et ss.

Les *groupes primaires* sont caractérisés fondamentalement par :

- Un nombre de membres réduit, ce qui rend possibles les relations directes, face à face, et un certain lien affectif entre eux ;
- un temps relativement long ;
- l'existence d'une forte solidarité, cohésion et identification entre ses membres, sur lesquelles repose la conscience du *nous* ;
- servir d'agent d'identité et d'intégration sociales des individus qui en font partie.

Dans la tradition sociologique, ces formes sociales ont toujours été considérées comme possédant un fort aspect émotionnel, formes basées sur le *sentiment*, au sein desquelles chaque individu considère l'autre comme une *fin* en soi ; par elle les individus se connaissent personnellement et *participent* mutuellement à leurs vies privées. Les membres de ces formations évaluent leur *relation intrinsèquement*. La famille, la bande d'amis, les voisins d'un petit village, etc... sont des exemples de ces groupes. Le Sociologue allemand Ferdinand Tonnies les appelait **Gemeinschaft** ou **Communauté**.⁴

Les *Groupes secondaires*, ont un caractère plus vaste et se forment, généralement, avec une intention spécifique. Ce sont des formations sociales basées sur des *intérêts utilitaires* ; dans ces groupes l'individu considère l'autre comme un *moyen* pour arriver à ses fins ; les membres de l'association ne se connaissent pas personnellement, et l'on partage avec eux leur vie externe ou publique. Les individus évaluent leur appartenance au groupe de manière extrinsèque. Les associations, les groupements, les gouvernants, les États, etc... appartiendraient à ce type de groupes. Ce sont ceux que Tonnies appelaient **Gesellschaft** ou **Association**.

Strictement parlant, les *groupes d'appartenance*, sont des groupes auquel appartient un individu en vertu de sa naissance ou d'autres circonstances de la vie qui ne lui sont pas imputables : la race, l'ethnie, la nationalité ou le sexe. Il est évident que dans certains cas on puisse changer de groupe d'appartenance, au moins apparemment.

Quant aux *groupes de référence*, on peut les définir comme des groupes que les individus choisissent ou sélectionnent comme

⁴. Cf. S. GINER, *Sociología*, Península, Barcelone 1975, 111.

paradigmes et à partir desquels ils modèlent leurs valeurs, leurs croyances, leurs attitudes, leur conduite, leur sentiment etc... en s'adaptant à leurs normes et en réglant sur eux leur manière de penser et d'agir.

Les groupes de référence sont perçus et appréciés par leurs membres comme attractifs, désirables, positifs pour leur personne. Mais aussi, parfois, ces groupes peuvent en venir à modifier les manières de penser originelles des individus et prendre des directions négatives, comme il advient avec l'élaboration de stéréotypes et de préjugés ou le *lavage de cerveau* que pratiquent certaines sectes.

Des exemples de groupes de référence peuvent être divers, selon le choix des individus : groupes politiques, culturels, religieux, sociaux, professionnels, etc...

Des auteurs comme Speltini et Palmonari ne mettent pas l'accent tellement sur l'influence qu'exercent les groupes de référence sur les décisions ou situations, mais plutôt sur le fait de l'identification ou desirs d'appartenance, ce qui ne manque pas d'avoir son importance. Pour les Sociologues italiens, les groupes de référence « *sont ceux avec lesquels l'individu s'identifie ou auxquels il veut ou désire appartenir* »⁵. Nous reviendrons sur ce point quand nous aborderons les conflits d'appartenance.

1.2 Association et Associés : explications terminologiques

Le terme *association* est un terme vaste qui s'applique en sociologie⁶ aux relations relativement durables d'action réciproque. Cette relation est celle qui réunit les individus en groupes ou en sociétés.

Un second aspect de l'association fait référence aux aspects d'organisation face à l'obtention de quelque intérêt commun, ce qui amène l'existence d'une structure déterminée et la distribution de rôles déterminés.

⁵. Cf. SPELTINI G. et PALMONARI A., *I Gruppi Sociali*, Il Mulino, Bologne 1999, 87.

⁶. Cf. Diccionario de Sociologia, Fondo de Cultura Económica. Mexico 1984. Diccionario de Sociologia, Alianza Editorial, Madrid 1998.

Il existe des associations dont la fin principale profite aux membres de l'association elle-même (par ex. L'Adoration Nocturne) et des associations dont la fin principale profite à des personnes étrangères aux associations mêmes (par ex. une association pour la lutte contre le cancer). Il y a des associations qui combinent les deux fins (par ex. une communauté chrétienne qui possède, en plus, un engagement social déterminé).

L'associé est cette personne qui participe de quelque manière à l'interaction sociale, soit pour obtenir un but commun, soit pour s'opposer en commun à quelque chose. Plus concrètement, elle s'unit à d'autres personnes sans considérer les motivations psychologiques qui les y conduisent.

Les termes association, associé, considérés en eux-mêmes, sont des termes génériques, très vastes et peu spécifiques. La portée de l'acte associatif sera en fonction du genre du groupe, de l'organisation ou de l'institution dont il s'agit, ainsi que des conditions et des motivations de l'appartenance de l'affiliation. Pour y arriver, il sera important de très bien connaître à *quoi je m'associe, avec qui, pourquoi, etc...*

En conséquence, il y a donc associations et associations, associés et associés. Ce serait une grave erreur de désigner par les mêmes concepts les différentes réalités de natures et d'importances très diverses.

1.3. Types de formes associatives

À la lumière de ce qui a été exposé au paragraphe antérieur, il faut considérer les diverses formes associatives pour pouvoir mieux replacer dans leur contexte les formes d'associations lasalliennes. Il faudrait considérer les deux premières comme des formes élémentaires d'association et les trois suivantes comme des formes progressives

1.3.1. Groupements involontaires

On appartient à ce groupe par le simple fait de posséder une catégorie particulière : (âge, nationalité, profession, etc...), mais les éléments de ces groupes n'y ont aucun type de relation. Ce n'est pas une appartenance active, mais passive.

1.3.2. Groupements de voisinage

Quelques sociologues les appellent simplement *regroupements* et seraient formés par les personnes qui se rencontrent occasionnellement ou temporairement, mais qui n'ont aucun autre type d'attache. Ce qui domine, c'est le voisinage physique. Cela dépasse à peine le rang de l'appartenance passive. Nous en avons un exemple dans la foule d'une station de chemin de fer ou d'autobus, d'un aéroport, d'une conférence, d'un spectacle quelconque, etc...

1.3.3. Groupements défensifs

Les individus se groupent dans l'unique but de défendre leurs intérêts économiques et de travail. On entrevoit déjà là une certaine intentionnalité associative, mais à partir d'intérêts purement individuels. Les corporations médiévales ou les syndicats sont un clair exemple de ce type de groupements.

1.3.4. Groupements de formation, culturels, récréatifs et sportifs

Les individus qui veulent faire partie de ces groupements le font parce qu'ils considèrent que c'est le mode le plus facile d'atteindre leurs légitimes besoins de formation personnelle, d'accroissement de leur niveau culturel, de pratiquer quelques sports, de jouir du loisir et du temps libre, etc... Ces formes associatives ressemblent aux groupements défensifs, mais s'en différencient par le fait qu'elles dépassent le niveau des besoins que l'on veut satisfaire.

1.3.5. Groupements intentionnels

Ils intègrent pas mal des éléments antérieurs et y ajoutent le caractère intentionnel du projet et la volonté libre, pour les membres, de participer à la formulation de leurs objectifs et à l'obtention de leurs fins. Rien de cela ne serait possible sans une interdépendance et une relation spéciale entre les membres. Ceux qui les forment recherchent leur bonheur, en quelque chose qui dépasse ce qui est strictement personnel : ce sont des objectifs altruistes ou transcendants. Exemples : les Scouts, les ONGs, les communautés chrétiennes et religieuses.

Les cinq types d'associations ne sont pas exclusifs, mais inclusifs.

Le nombre plus ou moins grand de traits caractéristiques permet de typer une association. Certaines associations naissent avec un profil déjà très mûr, d'autres l'acquièrent au long de tout un processus associatif et il en est qui optent pour le *status quo* initial et l'immobilisme.

1.4. La réalité associative lasallienne⁷

Dans cette partie, nous allons regarder la réalité associative lasallienne en trois étapes différentes : l'étape des origines lors de la fondation et l'étape actuelle subdivisée en un présent-passé et un présent-futur. La première partie peut et doit être un point de référence ayant un sens pour la seconde.

1.4.1. La première étape de l'association lasallienne : L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes seul.

Un des aspects qui attire l'œil à première vue, durant cette première étape de l'origine de cet Institut est la relation étroite entre le fait associatif (la communauté) et la finalité associative (la mission). La deuxième est la raison d'être de la première. Mais dès les premiers commencements, le centre de gravité de l'association se situe dans la *communio*, dans cette relation fraternelle entre ceux qui composent la Société, plutôt que la mission comme telle, bien que celle-ci soit la finalité de celle-là.

L'Association se conçoit comme une *macrocommunauté* dont l'objectif est d'enraciner la communauté et de la radicaliser en ses liens internes pour mieux servir la mission.

L'Association prend naissance pour *universaliser* dans l'espace et dans le temps l'expérience de la communauté pour l'éducation des pauvres. C'est une garantie de continuité de la communauté au-delà de l'existence concrète de celle-ci en un temps et en un lieu.

Voyons quelques-uns des traits distinctifs de ces deux pôles de la réalité associative lasallienne.

⁷. Dans cette partie, je prendrai comme base l'article du Fr. Antonio Botana : Associés pour le service éducatif des pauvres, Document de travail présenté par l'ARLEP au 43^e Chapitre Général. Avril 2000.

a. La communauté

Elle est constituée d'un ensemble de laïcs hommes et célibataires qui acceptent de vivre conformément à une *Règle*, laquelle :

- crée un style uniforme de vie pour le groupe humain (vie sous le même toit, règlement communautaire, etc...) ;
- sert de facteur important de cohésion interne ;
- procure une plate-forme valide et la meilleure pour la mission
- reçoit des noms différents : *communauté des écoles chrétiennes, société des écoles chrétiennes, institut des Frères des écoles chrétiennes*.⁸

Ceux qui appartiennent à cette communauté portent un *habit* qui :

- est un signe distinctif pour l'extérieur de la communauté ;
- montre extérieurement l'appartenance à une nouvelle association de maîtres et qui sert de signe distinctif face aux autres communautés religieuses et civiles (sulpiciens, maîtres écrivains, ecclésiastiques, etc...) ;
- est également un élément de différence face aux familles des élèves et autres personnes pour lesquelles l'habit représente le symbole d'une vocation consacrée à l'œuvre des écoles.

De même, ceux qui appartiennent à cette communauté vivent *leur engagement* par le biais de quelques moyens concrets :

- la *promesse d'association, qui était indispensable pour faire partie de la société* (les vœux ne définissaient pas l'appartenance à la nouvelle communauté. Ils étaient facultatifs) ;
- Mais les vœux de 1691 et 1694 constituaient le seuil et le noyau de la première association lasallienne :
 - leur ensemble exprime le lien qui s'établit entre la dimension *communauté (ensemble)* et la dimension *association pour la mission*.
 - ils représentent un engagement non pas avec l'œuvre des écoles, mais, avec la récente Association créée (avec la communauté pour les écoles chrétiennes) ; les vœux, bien qu'adressés à Dieu, passent tous par l'intermédiaire des Frères qui s'y associent tous. Leur accomplissement se réalise *dans et avec les Frères*.

⁸. Le Cahier Lasallien N° 5 est très révélateur sur ce point.

b. La mission

- Elle est centrée sur l'évangélisation et le service éducatif des pauvres ;
- Les destinataires préférés de la mission sont les pauvres, quoique pas exclusivement ;
- Elle se réalise par la société créée récemment, et non pas par chaque membre pris isolément ;
- L'École lasallienne possède quelques signes clairs de contenu et d'expression indiqués dans la « *Conduite des Écoles* ».

c. La relation communauté-association-mission⁹

- La communauté locale se sent partie intégrante de l'association. À partir de ce sentiment d'appartenance, elle agit en tant que déléguée ou médiatrice de l'association pour garantir le projet local et que celui-ci soit conforme à la finalité de l'association.
- L'ensemble des communautés - *la communauté des écoles chrétiennes* - assume solidairement la responsabilité des œuvres éducatives. La nécessité d'une communauté locale est considérée comme un problème ou une nécessité d'ensemble.
- L'association développe des liens de communion entre les personnes qui en font partie, de telle sorte que les structures collectives qui caractérisent l'association lasallienne tendent à se constituer comme communautés qui donnent force aux relations personnelles, et pas seulement en tant qu'organisations pour le bon fonctionnement des œuvres.
- L'association se propose comme premier objectif d'obtenir des communautés vivantes qui soient signes pour la mission. Les membres associés assument, comme premier engagement, leur contribution à la formation des communautés.

1.4.2. La deuxième étape de l'association lasallienne : Frères des Écoles Chrétiennes et Laïcs

La deuxième étape est une nouveauté : l'incorporation des Laïcs à l'œuvre éducative qui reposait antérieurement exclusivement sur les Frères, ces derniers étant en nombre insuffisant pour couvrir les nécessités éducatives existantes. Strictement parlant, on ne

⁹. Cf. Antonio Botana, *Op. cit.*, 5

peut pas toujours parler de ces incorporations comme *association* au sens strict et plein du terme (*association intentionnelle*). Il y a, c'est certain, une vie en commun de Frères et de Laïcs, mais pas nécessairement une union de sentiments et d'actions en ce qui concerne le projet de base de l'école lasallienne : donner *une éducation humaine et chrétienne aux fils des artisans et des pauvres*. Il s'agit plutôt d'une collaboration réciproque, l'implication en des tâches communes, qu'une connaissance et une adhésion personnelle à l'identité lasallienne de l'œuvre éducative.

À cette étape, nous pouvons distinguer fondamentalement trois manifestations associatives :

- a. en ce qui concerne la mission éducative
- b. en ce qui concerne la spiritualité lasallienne
- c. en ce qui concerne la mission éducative et la spiritualité lasallienne

a. En ce qui concerne la mission éducative

- les Laïcs s'incorporent à la tâche scolaire comme de simples collaborateurs et, en certains cas, on leur confie des responsabilités de direction.
- les postes de direction restent aux mains des Frères.
- la conscience d'appartenance est locale plus qu'institutionnelle.
- bien qu'il y ait des Laïcs qui possèdent la spiritualité lasallienne, on ne fait pas une proposition institutionnelle de cette spiritualité.
- le groupe est majoritairement composé de professeurs (hommes et femmes), de collaborateurs en tâches extra-scolaires (religieuses ou non), et, à un degré moindre, de personnel administratif et de services.

b. En ce qui concerne la spiritualité lasallienne

- l'Institut des Frères de La Salle ouvre sa spiritualité aux Laïcs, spécialement à ceux qui collaborent aux œuvres éducatives lasalliennes.
- il est important de souligner que cette ouverture, à partir de la réalité locale, ne s'ouvre pas en sa totalité de la part de tous les membres des collectivités lasalliennes-Frères et Laïcs, avec les

répercussions logiques que cela suppose dans le treillis associatif traditionnel jusqu'à produire une rupture du statu quo existant.

– l'ouverture de la spiritualité lasallienne aux Laïcs crée un nouveau groupe de personnes réunies par un *esprit commun*, qui enrichit le travail éducatif d'un sentiment plus profond, y compris dans la tâche pastorale.

– Ce nouveau groupe humain peut être appelé *communauté de foi ou famille spirituelle lasallienne*¹⁰ et sera caractérisé par :

- le partage de la mission, quoique avec les limitations propres des situations personnelles ;
- le partage des divers aspects de la vie fraternelle et de la spiritualité ;
- la non-exigence *de l'engagement explicite* dans les communautés locales respectives et dans les projets concrets, ce qui entraîne, en conséquence, que la continuité du projet lasallien ne soit pas assuré.

c. En ce qui concerne la mission éducative et la spiritualité lasallienne

C'est la combinaison des deux manifestations antérieures.

1.4.3. La troisième étape de l'association lasallienne : un avenir en construction

Une institution comme celle des Frères des Écoles Chrétiennes a deux principales alternatives quand elle constate que :

- sa raison d'être, son *Projet*, son *Charisme*, est toujours actuellement valable ;
- le rapide vieillissement de ses membres et la rareté et la lenteur des nouvelles incorporations ;
- les Laïcs et les autres consacrés s'identifient à ce *Projet*, à ce *Charisme*, manifestent leur désir de s'unir à l'institution pour pouvoir mieux le mener à bien.

Les deux alternatives auxquelles nous nous référons sont :

- continuer dans la même inertie associative aussi longtemps qu'il sera possible ;
- commencer de nouvelles formes d'association pour redonner vitalité au Charisme Lasallien.

¹⁰. Cf. Antonio Botana, *Op. cit.*, 8.

Un modèle qui peut bien expliquer les nouvelles formes associatives est celui qu'a dessiné A. Botana et qu'il appelle *système planétaire solaire*¹¹ dans le centre duquel le soleil est *l'étoile lasallienne*, c'est-à-dire la mission qui les convoque tous et autour de laquelle tous se meuvent. Il n'y a qu'à savoir se situer dans le système, en connaissant bien l'identité de chaque réalité associative et sa manière d'y appartenir.

Pour A. Botana, le schéma a deux alternatives extrêmes :

Dans la *première*, l'Institut des Frères serait l'unique planète qui tourne autour de la mission lasallienne. Autour de ladite planète tournent divers satellites qui seraient les nouveaux associés, soit individuellement, soit en groupes homogènes.

Ces associés ajouteraient aux exigences signalées au N^o 1.4.2. l'engagement explicite d'association, temporaire ou définitive, avec d'autres compagnons pour rendre plus visible, de cette manière, le charisme lasallien. C'est la situation actuellement existante.

Dans la *deuxième*, qui suppose un changement radical par rapport à la structure institutionnelle antérieure, les planètes qui forment le système solaire seraient différentes : Frères des Écoles Chrétiennes, Sœurs Guadaloupaines, Signum Fidei, Institut Jésus Crucifié, Communautés Chrétiennes La Salle etc... Chacune d'elles conservant sa propre structure juridique et ses signes d'identité distinctifs, toutes étant de vraies *planètes* tournant autour de cette *étoile* qui représente la mission éducative lasallienne.

Le charisme légué par Saint Jean-Baptiste de La Salle aux Frères, et dont ils continuent à être les garants, sera dorénavant partagé par d'autres groupes associés qui doivent arriver, eux aussi, à être, d'une certaine manière, *garants* du charisme lasallien.

C'est la naissance d'un nouvel ensemble associatif qui devra logiquement avoir son nom propre, et où chacune des parties continuerait à porter sa dénomination et son dynamisme fonctionnel existant.

Mais la principale nouveauté touchera la structure associative que nous sommes en train de commenter, ne sera ni le nom, ni les aspects juridiques concernant la reconnaissance ecclésiale qui

¹¹. Id., 12-14

affectent les associations de type religieux. D'après notre point de vue, les plus grandes nouveautés se centreront dans le domaine des relations interpersonnelles et dans les nouveaux rôles que devront assumer les divers membres des parties de cet ensemble, aussi bien dans l'ensemble de ses formes associatives propres, que dans l'ensemble de cette nouvelle réalité associative, de ce *système planétaire*, qui tourne autour de *l'étoile* de la mission éducative lasallienne.

Dans la nouvelle structure associative, nous devons apprendre à nous identifier et à identifier les autres associés d'une autre manière ; il y aura un organigramme interne et externe différent de la réalité communautaire ; on interprètera d'une autre manière les possessifs à *moi*, à *toi*, à *lui*, à *nous*, à *vous* en référence au charisme, au Fondateur, à la mission, etc...

Le Frère ne s'associera pas seulement à d'autres Frères pour la mission, mais il le fera aussi avec d'autres personnes qui, à leur tour, appartiendront à d'autres groupements institutionnels. Les uns et les autres planifieront ensemble, feront des projets, mèneront à bien une mission, partageront leur foi, etc... C'est une nouvelle manière d'être qui change substantiellement le *statu quo* existant.

La relation entre les parties (les planètes) et le tout (le système planétaire) est prise en compte par *l'instrument de perception analytique* intégré à la Théorie de la Modifiabilité Structurale Cognitive de R. Feuerstein. Il n'est pas superflu d'en rappeler les principes les plus significatifs. On verra de suite la grande utilité que cela peut avoir pour le thème qui nous occupe.

- Il est nécessaire de savoir différencier les limites entre chaque partie et le tout ;
- un tout se compose de parties, lesquelles, à leur tour, constituent un autre tout ;
- le tout se divise en parties pour répondre à des besoins spécifiques ;
- nous devons être capables d'identifier, de reconnaître et de nommer chaque partie pour être capables de les employer ;
- le tout dépend des parties et de la relation des unes avec les autres ;
- un tout peut s'identifier par ses éléments ;

- les parties d'un tout semblent très différentes quand on les isole du tout dans lequel elles sont intégrées ;
- quand on applique les stratégies adéquates, on voit plus facilement la similitude et les différences des parties ;
- un tout ne se compose pas seulement d'un nombre déterminé de parties, mais de la relation qu'elles ont entre elles.

Ce que nous venons d'exposer peut donner des idées pour passer du concret et proche, qui est local, au concret (ou abstrait) et éloigné (district, régional, universel). Dans ce but,

- l'association lasallienne, petite ou grande, doit se caractériser par la participation à des projets concrets propres aux communautés intentionnelles. Comme l'affirme excellemment A. Botana, l'association ne peut que surgir de l'itinéraire parcouru en communauté pour répondre aux besoins éducatifs des pauvres ;
- la communauté locale est le premier pas pour établir des liens de communion et de solidarité avec les autres membres de la communauté lasallienne.
- Dans cette communauté locale, il faudra distinguer :
 - la communauté éducative (c'est le collectif le plus vaste)
 - la (les) communauté(s) chrétienne(s).

Les présupposés de base, vus d'une optique uniquement sociologique, seraient les suivants :

- Connaissance en profondeur du Charisme institutionnel et du Projet Éducatif Lasallien ;
- engagement voulu de permanence avec les autres membres de l'Association, avant même la tâche éducative ;
- explicitation du milieu géographique associatif : local, du district, régional, etc... ;
- disponibilité de l'associé face à la mission ou finalité de l'Association ;
- cadre de référence où s'incarne le charisme lasallien (*Règle*, pour les Frères, *Style de Vie* pour les Signum Fidei, etc).

2. Le concept d'appartenance

2.1. Les diverses acceptions

Quand nous consultons les dictionnaires pour comprendre le sens du terme « *appartenance* », nous rencontrons un très vaste éventail d'acceptions différentes. Un bon nombre d'entre elles identifie appartenance avec « *propriété* », que ce soit de bien culturels (droits de l'homme, par exemple) ou de biens matériels (surtout du domaine économique).

Nous y trouvons également des références explicites aux contextes sociaux. Le membre d'un groupe ou d'une association doit considérer la réalité associative comme *quelque chose lui appartenant*, mais une propriété qui ne lui est pas exclusive, mais partagée. Il faut également dire, que l'appartenance psychologique dépasse en complexité l'appartenance des choses matérielles.

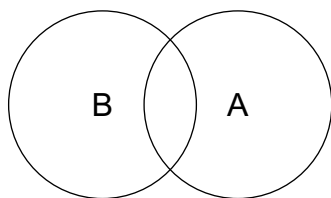
D'autres acceptions visent une nouvelle modalité de cette propriété qui dépasse le domaine de l'économie. C'est ainsi que nous rencontrons cette définition : *appartenir à quelqu'un, c'est lui correspondre en quelque chose, jouer un rôle dans sa vie*¹². Ce qui entraîne implication, responsabilité, par rapport à la réalité associative quelle qu'elle soit.

Un membre d'un groupe *fait partie du groupe*, mais pas d'une manière purement quantitative comme les pièces d'un *puzzle*, mais comme parties qui réagissent entre elles, qui sont indispensables pour donner à ce groupe une identité bien définie et un fonctionnement efficace. C'est pourquoi un membre *actif* doit s'intéresser à toute affaire, quelle qu'elle soit, à tout ce qui affecte l'ensemble, bien qu'il n'ait pas sur elle une responsabilité directe.

L'appartenance sociologique me paraît plus étroite que l'*appartenance logique* ou que le concept d'*appartenance mathématique*. En philosophie, par appartenance logique, *on comprend la relation de l'individu avec la classe dont il fait partie*. En mathématique, on parle de relation d'appartenance pour se référer à la propriété de certains objets d'être éléments d'un ensemble.

¹². Cf. *Enciclopedia Universal Illustrada Europea-Americana*. Espasa Calpe. T. 43

Le concept mathématique d'appartenance appliqué au thème qui nous occupe en ces pages, est assez suggestif. Regardons le graphique suivant :



Comme on peut l'observer, aussi bien ce qui appartient à A comme ce qui appartient à B, comme ce qui est commun à A et à B, est parfaitement délimité. C'est-à-dire, les ensembles restent identifiés aussi bien en ce qui concerne leurs caractères propres, comme en ce qui regarde les caractéristiques qu'ils possèdent en commun. Ce graphique peut être très éclairant quand, un peu plus loin, nous pénétrerons dans les caractéristiques du concept d'appartenance ou quand nous verrons les applications plus concrètes au monde associatif lasallien.

Une autre acception extrêmement intéressante de l'appartenance consiste à *se référer ou établir une relation entre une chose et une autre, ou en être partie intégrante*.¹³ Cette acception me paraît intéressante puisqu'elle fait allusion à l'implication des membres d'un groupe envers les autres membres du même groupe. Le fait d'être conscient que l'on fait partie d'un groupe entraîne des implications en relation avec les autres membres. C'est pourquoi, pour certains analystes du terme, appartenir est *être au service de quelqu'un, être associé, en lien, en relation avec, être l'un pour l'autre...*

Disons finalement que le concept d'appartenance associative n'implique jamais l'annulation de l'identité personnelle ou de la personnalité de chacun des associés. Avant d'appartenir à quelque réalité extérieure, il faut *appartenir à soi-même, c'est-à-dire, être le maître absolu de ses propres actions*.¹⁴ L'appartenance associative ne peut pas être, par conséquent, aliénatrice, mais au contraire élément de puissance du « moi » personnel. Cela doit être une des principales fonctions de quelque groupe humain que

¹³. Cf. *Enciclopedia Universal Illustrada Europea-Americana*. Espasa Calpe. T. 43.

¹⁴. Cf. *Enciclopedia Universal Illustrada Europea-Americana*. Espasa Calpe. T. 43.

ce soit : développer au maximum le potentiel individuel de chacun de ses composants.

2.2. Composantes du sentiment d'appartenance¹⁵

À partir de notre point de vue, l'appartenance possède ces quatre composantes principales :

- a. Cognitive
- b. valorative
- c. affective
- d. sociale

Décrivons chacune d'elles :

a. Cognitive

Parler de composante cognitive de l'appartenance, c'est parler de la nature propre des groupes. Ou de ses objets, de ses finalités, et des moyens que le groupe a établis pour les obtenir.

Quand une personne choisit d'entrer dans un groupe, ou une association, une institution, on suppose qu'elle réalise un acte libre et volontaire. Mais cela ne serait pas possible si la personne ne connaissait à fond aussi bien les objectifs que les moyens.

La pratique de l'appartenance associative nous dit qu'une personne peut décider de s'associer à d'autres, pas tellement à cause de l'identité du groupe qu'elle peut peut-être complètement méconnaître, mais parce qu'elle va rencontrer dans ce groupe des personnes qui lui sont particulièrement significatives. La demande d'interdépendance est naturelle à toute personne, mais cela ne peut pas être la raison principale qui maintienne une personne au sein d'une association déterminée.

Entrer dans une association et y demeurer cela nécessite à tous moments un acte intentionnel et pleinement conscient. Les deux se conjuguent en *voix active* et jamais en *voix passive*. La permanence se vit, elle ne se supporte pas.

b. Valorative

Non seulement il est nécessaire que le sujet soit conscient de sa situation d'appartenance. Il faut qu'il soit aussi conscient du type

¹⁵. Cf. *Introducción a la Psicología de los Grupos*. Op. Cit. 108 ss.

d'incidence que possède pour lui cette appartenance : positive, négative ou indifférente, comme aussi de l'intensité correspondante. Cela lui servira pour réviser son sentiment d'appartenance, le renforcer, le modifier éventuellement ou abandonner l'appartenance associative parce qu'il la considère inutile ou préjudiciable à ses intérêts.

La composante valorative fait également référence à la répercussion du fait associatif dans l'entourage familial, professionnel ou social du sujet. Pour le dire d'une autre manière, de quelle façon et en quelle mesure l'appartenance à un groupe, une association ou une institution a une incidence sur le milieu familial ou communautaire, sur l'ambiance de travail ou les relations sociales de la personne ? C'est là, probablement, la composante qui nous parle le plus clairement du sentiment d'appartenance, c'est-à-dire, de la pureté associative.

c. Affective

Les deux composantes antérieures, d'allure plus rationnelle, doivent être accompagnées de la composante émotive qui les intègre tous les deux et qui donne à l'appartenance un ton vécu, où les sentiments et émotions jouent un rôle important.

Le groupe social doit être pour chacun de ses membres une *source d'optimisme*. Se sentir à l'aise, ou mal à l'aise est la clé de la santé psychique de celui qui appartient à un groupe social. Il ne s'agit pas là d'*avantages matériels*, qui font davantage partie de la composante valorisante, mais plutôt d'*avantages pour la propre personnalité de l'associé*. En ce sens, le cadre associatif doit constituer une aire socio-émotionnelle positive qui sache donner des joies à chacun de ses membres, où règne la bonne humeur et où les satisfactions dépassent les déceptions. Dans le cas contraire, le sujet choisira d'abandonner le groupe.

L'appartenance associative doit être nécessairement pour l'individu un puissant allié qui puisse lui fournir la stabilité affective et le conduise à la réalisation personnelle et à l'intégration totale. Dans le cas contraire, c'est la personne elle-même qui doit choisir d'abandonner le groupe, ou le groupe lui-même qui doit lui conseiller de l'abandonner, en lui fournissant, si besoin est, de nouveaux lieux associatifs.

d. Sociale

Un des facteurs qui, la plupart du temps, est responsable de la formation et de la vitalité des groupes est son *environnement physique* et, plus spécialement la proximité de ses membres. On affirme, dans l'argot populaire, que *la tendresse le fait rosir...* Et on a raison. Quand, dans les groupes primaires ou d'appartenance, manque ce trait de *se voir face à face*, les liens affectifs s'affaiblissent notablement et, au contraire, quand, dans les groupes secondaires ou de référence, se renforce la présence physique de ses participants, ces liens se fortifient et les individus se trouvent bien entre eux, préférant rester plus longtemps dans ces groupes que dans les autres.

Le fait de fréquenter certains lieux ou espaces liés à une association ou organisation déterminée, peut faciliter que naissent des affinités ou des intérêts communs qui manifestent ou augmentent le sentiment de groupe.

L'environnement social est également déterminant lorsqu'une personne décide d'entrer dans un groupe déjà constitué, ou dans la formation de nouveaux groupes. Plus de *réseaux sociaux*, c'est-à-dire d'occasions de connaissances interpersonnelles se créent, plus grandes seront les occasions d'appartenance associative.

Dans le monde actuel il existe une crainte chronique de solitude. Les gens ont besoin d'être avec d'autres gens. Et quand on est seul, il faut se mettre des écouteurs ou se mettre en relation avec d'autres par le portable, et très souvent, comme l'ont constaté certaines études, non pas pour communiquer quoi que ce soit de concret, mais simplement pour savoir que l'autre est *là*, et que, par conséquent, je ne suis pas seul. Aussi, le désir et la nécessité d'interdépendance peuvent aussi annuler la composante cognitive de l'appartenance associative, au lieu de lui faire jouer son rôle agglutinant et catalyseur.

3. Types d'appartenance

Après ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent, il serait ingénu de penser que l'appartenance soit une réalité simple, unifiée. Il vaudrait bien mieux parler de réalité complexe, multi-forme ou polyédrique.

Selon notre point de vue¹⁶, nous distinguons deux grands types d'appartenance : l'identificatrice et la non-identificatrice.

3.1. Appartenance identificatrice

Elle est caractérisée par une haute conscience psychologique que *l'on est en relation avec, que l'on appartient à, que l'on est lié à, que l'on n'appartient plus seulement à soi-même, que l'on est l'un pour l'autre, que l'on est au service de, que l'on fait partie de, etc...*

Évidemment, pour arriver à cet état de haute conscience psychologique d'appartenance, il n'est pas question d'actes ponctuels, d'accomplissement de rites plus ou moins rigoureux, de moments déterminés d'exaltation, d'accomplissement d'exigences déterminées... etc. C'est le fruit de tout un processus plus ou moins durable. Les rites d'entrée dans les diverses modalités d'association, ne fournissent pas par eux-mêmes cette conscience, bien qu'ils puissent contribuer, sans doute, à la créer et/ou à la renforcer, en fonction d'une série de circonstances et de facteurs adjuvants.

Les membres qui jouissent d'une appartenance identificatrice avec l'association, la communauté, l'institution, le groupe... etc, considèrent chacune de ces instances associatives comme leur étant propre. Il y a un enrichissement mutuel, individuel et collectif. Du fait que sa permanence soit plus durable, puisque existent plus d'appuis, les conflits personnels ou de groupes se résolvent plus facilement, on peut jouir d'une meilleure satisfaction intérieure et, par dessus tout, d'un plus haut degré d'auto-réalisation personnelle.

¹⁶. Cf. RIVERA MORENO, J. A., *Sociología del hecho religioso cristiano*, Saint Pie X, Madrid 2001, 109-111.

Mais on ne pourra que difficilement comprendre le concept d'appartenance identificatrice sans tenir compte des membres qui s'associent, des finalités et activités propres à l'association, ainsi que de sa taille.

Identité

La plus grande richesse d'un groupe ou d'une association sont ses membres. Les diverses formes associatives ne peuvent pas se centrer exclusivement sur leurs fins spécifiques en laissant de côté les membres qui la composent. Non. Comme son nom même l'indique, l'appartenance, si elle est identificatrice, renforce, sert de plate-forme à une meilleure et plus complète auto-réalisation du moi personnel. Au contraire, avec un groupe qui annule, absorbe dissout, aliène, altère le moi... etc., l'appartenance ne pourra jamais être identificatrice. Dans une entité associative mûre, l'identité de ses membres et l'exécution des finalités propres de l'association sont parfaitement compatibles. Le binôme identité individuelle-identité du groupe, doit être en relation dialectique permanente. Cela servira à clarifier la permanence, à la fortifier, à éviter les conflits qui mènent à la frustration personnelle ou à l'abandon de l'association.

L'identité lasallienne repose, d'après Pedro Gil, sur deux pôles qui doivent s'alimenter mutuellement : *mission et spiritualité*. La Règle des Frères, et avec elle, d'une certaine manière, tous les écrits lasalliens tournent entre ces deux pôles. Comme l'auteur l'affirme très justement : « *Quand la mission vécue concrètement par une communauté religieuse ne correspond pas à celle pour laquelle cette communauté a été établie... alors l'application de la Règle devient impossible. Quand la spiritualité, c'est-à-dire le style de relation à Dieu ne correspond pas au vécu de la Mission, la pratique de la Règle est impossible. Quand... Nous pouvons imaginer toutes sortes de cas de désaccord entre Mission et Spiritualité : dans tous ces cas, il est impossible d'observer les Règles établies. Dans tous ces cas, l'Identité est vécue d'une manière tourmentée, au bord de la schizophrénie.* »¹⁷

Ce n'est pas par hasard que la première proposition du 43^e Chapitre Général aborde explicitement le thème de l'identité :

¹⁷. Cf. Pedro Gil, *Trois Siècles d'identité Lasallienne*, Maison Généralice FSC, Rome, 1999, p. 29

« Pour favoriser et soutenir le processus de développement de l'association lasallienne pour le service éducatif des pauvres, dans les sept années à venir, chaque Région, chaque District, Sous-District et Délégation, décide des actions concrètes pour promouvoir la naissance et le développement de groupes ou de Partenaires et/ou Associés et de Frères, ou de Partenaires et/ou Associés entre eux qui **réfléchissent sur leur identité pour la mission lasallienne**, et qu'ils développent des formes d'association ».

Les diverses formes associatives créées pour une même mission devront se clarifier quant à leur profil identificateur. Ce profil devra être bien connu par les membres qui, après le nécessaire processus délibératif, décident d'entrer dans telle ou telle réalité associative. Terminons en faisant référence à l'importance d'une appartenance identifiatrice, avec ce que cela suppose en rapport avec une stabilité plus qualifiée et plus durable des membres.

Buts et activités propres de l'association

Il n'existe pas d'association sans fins. De la nature et de l'importance de ces fins dépendra non seulement son profil identificateur, mais également les activités communes et spécifiques des différentes réalités associatives.

Il y a un dénominateur commun aux trois formes associatives lasalliennes officialisées au 43^e Chapitre Général (Frères, Partenaires, Associés) : **la mission**. *Et cette mission, comme le reconnaît le Chapitre lui-même, est en relation avec l'évangélisation et le service éducatif des pauvres* dès l'origine de l'Institut.

En **résumé**, par l'appartenance identifiatrice on a :

- a. l'identification à un degré au moins acceptable, avec les objectifs propres à l'association, au groupe, à la communauté ou à l'institution.
- b. Un indice élevé de participation aux activités propres à la collectivité.
- c. des relations étroites avec les membres associés.

Une catégorie spéciale d'appartenance identifiatrice serait celle de ces personnes qui, sans maintenir un lien « de jure » avec une association déterminée, maintiennent un lien « de facto ». Sans être unis par des liens formels : promesses, vœux, déclaration... etc, se lient à la réalité associative par leur engagement de vie,

leur constante participation aux activités, leur identification à l'esprit et à la fin du groupe ou communauté, le temps libre qu'ils y consacrent, etc...

Taille de l'association

Le fait qu'une réalité associative ait une taille déterminée a une importance clé dans l'acquisition, la conservation et la force du sentiment d'appartenance identificatrice. Avoir un sens d'appartenance à un petit groupe est plus facile à acquérir que lorsqu'il s'agit d'une grande institution.

L'appartenance à cette nouvelle grande institution lasallienne s'obtiendrait à travers l'appartenance aux petites institutions qui la forment. Le processus associatif commence par une micro-appartenance (on commence par faire partie d'un groupe, d'une communauté, une association...) mais doit s'achever dans la macro-appartenance (avoir une expérience vécue très claire que ce groupe, cette communauté, cette association fait partie d'une structure organisatrice supérieure).

Le saut de la micro à la macro est le défi qu'il faut savoir dépasser. On impose une structure de *vases communicants* entre les parties distinctes de ce tout associatif.

3.2. Appartenance non-identificatrice

L'appartenance peut être considérée comme non-identificatrice quand elle n'offre qu'un lien juridique, formel, géographique, rituel... etc. Là ne s'exprime qu'une expérience psychosociale faible ou inexistante.

L'appartenance non-identificatrice possède une grande quantité de manifestations. En voici quelques-unes.

a. Quand l'entrée et la permanence dans un groupe, une association, un mouvement, une institution... est faite en fonction de motivations différentes de celle exercée par les fins et les moyens spécifiques qu'ils peuvent provoquer sur le sujet. Si, dans un groupe, la seule chose qui m'attire est la présence en son sein d'une ou de plusieurs personnes, on ne possède pas une appartenance identificatrice avec la nature propre du groupe. Dans ce cas, la permanence dans ce groupe ne repose pas sur quelque chose de substantiel, au contenu spécifique, mais sur quelque chose de

purement relationnel. Quand la soif de l'interdépendance n'est pas satisfaite à l'intérieur, il faut la rechercher dehors.

b. Il faudrait dire la même chose quand l'appartenance à un groupe ne sert qu'à fournir au sujet un *aliment individualisé*, c'est-à-dire, des satisfactions personnelles sans tenir compte si les fins, qui donnent raison au groupe, sont accomplies ou non. Dans ce cas, on n'a pas franchi le pas du *moi* au *nous*. Nous ne pouvons donc pas parler d'appartenance identificatrice, parce que cette appartenance doit toujours être en relation avec quelque chose hors du sujet, bien qu'elle l'inclue également.

c. Une troisième forme d'appartenance non identificatrice se produit quand l'appartenance n'est pas intentionnelle, mais passive ou héréditaire. C'est l'influence ambiante (familiale, de travail, sociale) qui l'influe de manière décisive au moment de l'option associative et non la véritable connaissance personnelle des fins et des activités de cette réalité associative. Il est bien entendu que ce qui a trait au personnel ou à l'environnement n'a aucune raison d'être aboli. Au contraire, en certaines occasions cela peut même contribuer positivement à la prise de décision qui est du domaine exclusif de la personne qui s'associe. Ce que nous voulons dire est que le facteur milieu ne doit pas être l'unique facteur décisif en ce qui concerne le fait associatif. Si c'est le cas, il doit toujours être assujéti à la composante cognitive et évaluative.

d. Il est un fait qu'aujourd'hui les gens n'ont pas une unique appartenance associative. C'est une impossibilité dans la société moderne si diversifiée. Nous appartenons à des collectivités multiples et variées. Cette multiplicité d'appartenances est théoriquement possible. Mais également dans la pratique, et à condition qu'existe chez le sujet une hiérarchie des valeurs dûment établie. Sinon, on entre en un inévitable conflit d'appartenances. Le sujet possède alors deux échappatoires : ou abandonner l'association ou y demeurer de manière purement formelle, passive, mais loin d'une appartenance identificatrice. C'est le cas des membres qui participent à peine aux actes spécifiques de leur association, parce qu'ils sont davantage identifiés avec d'autres organisations qui, comme un puissant aimant, les tirent vers quelque chose de plus attirant.

Une des images les plus plastiques et réelles de cette appartenance non identificatrice, nous la trouvons dans la Règle de St Jean-

Baptiste de La Salle : « *Ce qui est le plus important, et ce à quoi on doit avoir plus d'égard dans une communauté, est que tous ceux qui la composent aient l'esprit qui lui est propre. Que les novices s'appliquent à l'acquérir, et que ceux qui y sont engagés mettent leur premier soin à le conserver et à l'augmenter en eux ; car c'est cet esprit qui doit animer toutes leurs actions, et donner le mouvement à toute leur conduite ; et ceux qui ne l'ont pas, ou qui l'ont perdu, doivent être regardés et se regarder eux-mêmes comme des **membres morts** ; parce qu'ils sont privés de la vie et de la grâce de leur état et doivent aussi se persuader qu'il leur sera très difficile de se conserver dans la grâce de Dieu* »¹⁸.

Les **membres morts** ont donc, par conséquent, une appartenance juridique, formelle, mais pas une appartenance identificatrice. Ils font numériquement partie du groupe ou de l'association, mais n'y appartiennent pas de manière vitale. Ils sont dedans parce qu'ils conservent les liens associatifs formels, mais ils sont dehors parce que leur présence ne contribue pas à la vitalité du groupe.

¹⁸. Cf. « *De l'Esprit de cet Institut* » Chapitre II de l'édition princeps de la Règle de 1726, reprenant le texte manuscrit des Règles Communes de 1718.

4. Les conflits d'appartenance

Il y a des appartenances qui peuvent être contradictoires et génératrices de conflits. D'autres sont compatibles entre elles s'il n'y a aucun type de problème qui les séparent. Dans cette partie, nous allons nous occuper des premières.

4.1. Origine et nature

Les groupes sociaux sont ou doivent être des réalités vivantes. Et l'alternance entre des situations de calme et d'agitation est le propre des êtres vivants. Comme on a l'habitude de dire, le plus grand conflit d'un groupe est l'absence de tout type de conflit. Les divergences internes indiquent autonomie et liberté de pensée. Ces divergences doivent être compatibles avec des relations internes qui convergent vers l'exécution des objectifs du groupe et ne nuisent pas gravement à son identité.

En général, on peut affirmer qu'un conflit d'appartenance suppose l'altération d'une situation de tranquillité associative pour des raisons internes ou externes à la personne associée. C'est la rupture du *statu quo* existant.

Comme on l'a affirmé dans les pages précédentes, dans les sociétés modernes comme la nôtre, l'appartenance unique est pratiquement inexistante. Chaque individu appartient à un ou plusieurs groupes primaires et à un ou plusieurs groupes secondaires. Il y a une multitude d'incorporations et d'abandons de groupes tout au long de notre vie. En chaque groupe, on apprend les manières de se comporter qui conviennent au rôle que le groupe remplit. Tout au long d'une journée, un même individu peut remplir les rôles les plus variés : membre d'une communauté religieuse, professeur dans une école, président d'une association de voisins, animateur de groupe sportif, responsable d'un club de loisirs... etc.

Quand tous ces rôles s'exercent successivement, le risque de conflit est minime. Mais quand il n'en est pas ainsi, quand les rôles doivent être exercés simultanément, il faut laisser tomber une des activités, au bénéfice d'une autre. Si cette situation se

répète trop souvent, le plus logique est qu'il se produira une incompatibilité d'appartenance, une situation conflictuelle qui oblige le sujet ou à vivre avec le conflit, ou à le résoudre provisoirement ou définitivement. Il peut également arriver qu'un individu doive remplir des rôles antagonistes. Par exemple, un médecin qui est en même temps chirurgien et « témoin de Jéhovah ». Le pauvre médecin se heurte, de fait, à certaines difficultés, qui l'empêchent d'exercer les deux activités d'une manière adéquate.

En tout conflit, il faut distinguer trois éléments : le sujet qui le crée et/ou en pâtit, l'objet du conflit et les circonstances environnantes ou facteurs explicatifs. Le conflit naît dans la relation individu-objet à l'intérieur d'un contexte environnemental.

Le **sujet**¹⁹. Nous appelons sujet *actif* celui qui cause la rupture de la situation heureuse qu'il vit lui-même ou que vit l'autre personne du groupe. Cette autre personne serait le sujet *passif*.

Il y a des personnes douées pour la vie associative et d'autres qui sont vraiment problématiques et à l'occasion sont incompatibles avec ce genre de vie. Il y a des gens qui remplissent parfaitement leur rôle dans un groupe... et d'autres pas. Il existe des individus qui présentent un degré de tolérance « zéro » à l'adversité, et d'autres qui possèdent un haut degré de tolérance, etc... En définitive, le type de personnalité des membres d'un groupe est un élément clé pour l'appartenance associative.

Par **Objet** du conflit, on entend le fait, le thème, l'événement... dont se nourrit le conflit. Il n'est aucun fait qui soit conflictuel par lui-même. Les conflits d'appartenance naissent dans la relation de l'objet avec un ou plusieurs des individus qui font partie des groupes, des associations ou des organisations. La gamme des objets possible est très ample :

- la prise de décisions
- l'exécution des rôles
- les relations interpersonnelles
- les horaires et les activités
- l'appartenance multiple des membres
- etc...

¹⁹. Nous parlerons ici du sujet (actif/passif) au singulier, bien qu'évidemment l'existence de plusieurs sujets soit plus commun dans les conflits.

Le thème-objet de conflit peut être accentué ou atténué par une série de **circonstances environnantes** ou de **facteurs explicatifs** qui nous indiquent la clé, aussi bien de l'origine comme des voies de solutions possibles. Certains de ces facteurs peuvent être les suivants :

- méconnaissance de l'identité du groupe
- confusion entre l'essentiel et l'accidentel de l'identité du groupe
- dérangements ou crises de personnalités qui composent le groupe
- hiérarchisation inadéquate, dans le cas d'appartenance multiple
- faute d'espaces auto- et hétéro-évaluatifs.
- etc...

Si nous considérons la nature des conflits associatifs, nous verrons qu'ils n'ont pas tous la même importance. Certains sont *périphériques* (ils affectent l'*ectoderme* du conflit) *intermédiaires* (ils affectent le *mésoderme*) et *nucléaires* (ils affectent l'*endoderme* du conflit). Un conflit occasionné par le changement d'horaire ou de jour d'une activité, n'est pas la même chose qu'un conflit provoqué par la manière de prendre les décisions dans le groupe, ou par la déviation qu'une institution est en train de prendre par rapport à son identité ou à sa mission.

De même, ils ne se présentent pas tous avec la même visibilité : les uns sont latents ou cachés, alors que d'autres sont manifestes et bien visibles. Les premiers sont, par nature, plus difficiles à résoudre que les seconds.

4.2. Résolution

Le passage le plus difficile, lors de la résolution d'un conflit d'appartenance, c'est de reconnaître qu'il y a conflit. Sans cette étape, il est impossible de trouver une sortie à une situation conflictuelle dans un groupe.

Reconnaître un conflit signifie prendre conscience, par une partie ou par la totalité du groupe, qu'il existe une anomalie associative plus ou moins grande. Avec ce premier pas, il doit exister une volonté explicite personnelle et/ou institutionnelle de trouver une issue positive. Finalement, l'organisation elle-même doit disposer de mécanismes et de structures qui facilitent l'auto- et l'hétéro-analyse évaluative.

Nous n'entrons pas de plein pied dans le traitement des techniques de résolutions des conflits : ce n'est pas l'objet de ces pages.

5. La mesure de l'appartenance

5.1. Aspects théoriques

Dans tout ce qui est publié sur l'appartenance à des groupes, des institutions, des organisations et autres formes d'associations, il n'est pas très fréquent de rencontrer des échelles ou des tests qui mesurent cette composante sociologique.²⁰ La raison en est sans doute la difficulté de mensuration de la nature spécifique de l'appartenance qui, comme nous l'avons dit précédemment, possède, de notre point de vue, quatre composantes principales :

- cognitive
- valorative
- affective
- sociale

L'appartenance associative est-elle un fait externe, formel, juridique... etc., ou, au contraire est-ce un fait vécu qui ne se termine que par la mort ou quand la personne quitte la dite collectivité ? Ou sont-ce les deux à la fois ?

L'appartenance juridique, formelle, externe, etc., - soit identificatrice, ou non - est facile à mesurer. Il suffit de prouver que l'individu a rempli les conditions exigées par tel ou tel groupe.

Le problème de la mesure de l'appartenance associative commence quand on veut la centrer sur ***l'expérience vécue*** ou sur ***le sentiment d'appartenance***. Ou, comme nous l'avons dit précédemment, sur la conscience psychologique de l'appartenance.

Il existe des indicateurs objectifs qui peuvent apporter des éléments intéressants pour cette mesure, mais, sans aucun doute, le sens d'appartenance, sa prise de conscience psychologique porte avec elle un plus grand nombre d'indicateurs subjectifs. La somme de ces deux types d'indicateurs nous donnera la mesure exacte de l'appartenance associative. Vouloir disposer de tous les

²⁰. L'une de ces études est le "Commitment to Organizations and Occupations : Extensión and Test of a Three-Component Conceptualización", (*Engagement dans des organisations et des occupations : test d'une conceptualisation à trois composantes*), de J. Meyer, N.J. Allen, y C. A. Smith, Journal of Applied Psychology 1993, Vol.78, N° 4, 538-551.

indicateurs de l'un ou de l'autre type est un travail pratiquement impossible et inutile, puisqu'il est impossible et inutile de contrôler toutes les variables qui entrent en jeu dans les processus associatifs.

Par tout ce qui précède, nous nous risquons à formuler un premier essai d'échelle d'appartenance associative, avec l'intention de l'améliorer progressivement. Leurs applications successives nous apporteront suffisamment de lumière pour obtenir un instrument de mesure plus valable et plus fiable.

5.2. Exemple pratique d'évaluation de l'appartenance

À titre expérimental, nous joignons deux Questionnaires (pour Frères et pour Laïcs), accompagnés des orientations correspondantes. Leur utilisation peut être très diverse : pour évaluation personnelle, pour partager en groupe, pour analyser les tendances d'une communauté éducative ou d'un District...

Questionnaire d'application pour Frères

1^e Partie

Exprimez votre degré d'accord avec les phrases suivantes, en utilisant **un** des chiffres qui figurent ci-dessous :

4 (Complètement d'accord) ; 3 (d'accord) ; 2 (ni pour ni contre) ;
1 (pas d'accord) ; 0 (désaccord complet).

- 1 Appartenir à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes est important pour ma propre **identité personnelle** ____
- 2 Je suis **très content d'appartenir** à l'Institut Lasallien en tant que Frère des Écoles Chrétiennes ____
- 3 Je ne suis pas à l'aise avec la(les) **tâche(s)** que je remplis ou la(les) **responsabilité(s)** que j'exerce actuellement dans la communauté ____
- 4 Ce que **je fais ou vis dans ma communauté** stimule mon identité de Frère ____
- 5 L'appartenance à une communauté de Frères influe, de fait, sur l'emploi de mon **temps libre et de mes loisirs** ____
- 6 Les **préoccupations, problèmes, besoins, carences**, etc., de mes Frères de Communauté, m'affectent autant que si c'était les miens ____
- 7 L'appartenance à une Communauté de FEC conditionne, de fait, la durée des **relations avec mes amis et connaissances** ____
- 8 Je suis très content quand je travaille ou emploie mon **temps** aux tâches ou aux activités organisées au niveau communautaire, de District ou de Région ____
- 9 Les **Joies, triomphes, succès**, etc., de la Communauté, du District, du Sous-District, de la Délégation ou de l'un ou l'autre de ses membres m'affectent autant que s'ils me concernaient ____

2^e Partie

10 Appréciez de 1 à 7 chacune des expériences formatives lasalliennes auxquelles vous avez participé signalant ainsi combien elles vous ont servi pour mieux comprendre le sens de votre appartenance à l'Institut Lasallien.

- 10.1 ateliers à thèmes lasalliens ____
- 10.2 vie commune ou retraites ____
- 10.3 congrès ou assemblées lasalliennes nationales ou internationales ____
- 10.4 rencontres communautaires ou de District ____
- 10.5 cours ou programmes lasalliens, nationaux ou internationaux ____
- 10.6 groupe lasallien de prière ____
- 10.7 autres (signaler lesquelles) ____
..... ____

11 Signalez avec quel degré d'intensité vous sentez votre appartenance aux différentes structures d'organisation qui figurent en chacun des points suivants :

*4 (très intense) ; 3 (intense) ; 2 (moyen) ;
1 (peu intense) ; 0 (très peu intense)*

- 11.1 Institut des Frères des Écoles Chrétiennes ____
- 11.2 Région ____
- 11.3 District, Sous-District, Délégation ____
- 11.4 Communauté Religieuse ____
- 11.5 Communauté Éducative ____

12 Dites comment vous vous sentez accepté en chacune des structures d'organisation suivantes :

*4 (très bien) ; 3 (assez bien) ; 2 (moyennement) ;
1 (peu) ; 0 (pas du tout)*

- 12.1 Dans la Communauté des Frères ____
- 12.2 Dans la Communauté Éducative de l'établissement ____
- 12.3 Dans le District, Sous-District, Délégation ____

13 Exprimez votre degré d'accord ou de désaccord avec chacune des phrases suivantes :

4 (très) ; 3 (assez) ; 2 (moyennement) ; 1 (peu) ; 0 (pas du tout)

- 13.1 Le fait de vivre associé à d'autres Frères m'aide à croître en tant que personne ____
- 13.2 Le fait de vivre associé à d'autres Frères m'aide à croître en tant que croyant ____
- 13.3 Le fait de vivre associé à d'autres Frères m'aide à mieux suivre Jésus par la voie que m'a tracée de La Salle ____
- 13.4 Le fait de vivre associé à d'autres Frères n'a rien à voir avec les trois paragraphes précédents ____

14 Le temps que je consacre volontairement aux divers services, activités et vie communautaire est :

(marquez une **seule** option par la lettre **X**)

- 14.1 Pratiquement tout le temps dont je dispose ____
- 14.2 Pas mal du temps dont je dispose ____
- 14.3 Un peu du temps dont je dispose ____
- 14.4 Le minimum du temps dont je dispose ____
- 14.5 Rien du temps dont je dispose ____

15 En général, mon attitude durant les actes communautaires est habituellement :

(marquez avec le chiffre correspondant chacune des options)

4 (toujours) ; 3 (presque toujours) ; 2 (normalement) ;
1 (peu souvent) ; 0 (jamais)

- 15.1 de collaboration positive ____
- 15.2 de passivité ou d'indifférence ____
- 15.3 plutôt négative ____

3^e Partie

16 Décrivez comment vous comprenez le sentiment d'appartenance :

16.1 À la communauté _____

16.2 Au District, Sous-District, Délégation _____

16.3 À l'Institut _____

17 Pour compléter la question précédente, comment croyez-vous

17.1 Que naît _____

17.2 Que se développe _____

17.3 que s'éteint ce sentiment _____

18 Autres idées que vous souhaitez ajouter sur l'appartenance associative lasallienne

Questionnaire d'application pour Laïcs

1^e Partie

Exprimez votre degré d'accord avec les phrases suivantes en utilisant **une** des clés qui figurent à la suite :

4 (Tout à fait d'accord) ; 3 (d'accord) ; 2 (ni accord, ni désaccord) ; 1 (en désaccord) ; 0 (en désaccord complet).

- 1 Être professeur (collaborer) dans une École La Salle est important pour ma propre **identité personnelle** ____
- 2 Je suis **très content(e)** d'être professeur (de travailler/de collaborer) dans une École de La Salle ____
- 3 Les **Tâches** que je remplis ou les **responsabilités** que j'exerce en tant que professeur ou collaborateur (trice) *ne me plaisent pas* ____
- 4 **Ce que je fais ou ce que je vis dans le milieu scolaire** stimule mon identité de lasallien(ne) ____
- 5 Mon engagement associatif lasallien a une incidence, de fait, sur la **distribution du temps libre et des loisirs** dont je dispose ____
— — — —
- 6 Les **préoccupations, problèmes, besoins, carences**, etc, des autres compagnons, collaborateurs(trices) ou associé(e)s avec qui je suis en relation, m'affectent comme s'il s'agissait des miens ____
- 7 Mon engagement lasallien conditionne, de fait, le type et la durée de **mes relations avec mes ami(e)s et/ou connaissances** ____
- 8 Je suis **heureux** quand je travaille ou emploie mon **temps libre** en activités scolaires ou associatives ____
- 9 Les **joies, triomphes, succès**, de mes compagnons, collaborateur(trice)s ou associé(e)s avec qui je suis en rapport, m'affectent ____

tent comme si c'était les miens _____

2^e Partie

10 Appréciez de 1 à 7 chacune des expériences de formation lasallienne auxquelles vous avez participé, dans la mesure où elles vous ont servi à mieux comprendre le sens de l'appartenance à l'Institution Lasallienne.

10.1 ateliers de thèmes lasalliens _____

10.2 vie en commun et retraites _____

10.3 congrès ou assemblées lasalliennes nationales ou internationales _____

10.4 relations avec une communauté ou un Frère _____

10.5 cours ou programmes spéciaux nationaux ou internationaux _____

10.6 groupe lasallien de prière _____

10.7 Autres (.....) _____

11 Signalez avec quel degré d'intensité vous vous sentez lié aux diverses structures d'organisation qui figurent en chacune des parties suivantes :

4 (très bien) ; 3 (bon) ; 2 (moyen) ; 1 (bas) ; 0 (très mal)

11.1 Institut Lasallien _____

11.2 Région _____

11.3 District, Sous-District, Délégation _____

11.4 Communauté, Collège _____

12 Dites comment vous vous sentez accepté par chacune des structures suivantes :

4 (très bien) ; 3 (bien) ; 2 (normalement) ; 1 (mal) ; 0 (très mal)

12.1 Communauté Éducative _____

12.2 Groupes ou associations Lasalliennes dont vous faites par-

tie _____

12.3 District, Sous-District, Délégation _____

13 Exprimez votre degré d'accord ou de désaccord avec chacune des phrases suivantes :

4(beaucoup) ; 3(assez) ; 2(moyennement) ; 1(peu) ; 0(pas du tout)

13.1 Le fait de vivre lié/ associé à d'autres dans la mission éducative lasallienne m'aide à croître en tant que personne _____

13.2 Le fait de vivre lié/associé à d'autres dans la mission éducative lasallienne m'aide à croître en tant que croyant _____

13.3 Le fait de vivre lié/attaché à d'autres dans la mission éducative lasallienne m'aide à suivre Jésus par la voie tracée par La Salle _____

14 Le temps que je consacre volontairement aux divers services ou activités comme collaborateur(trice), associé(e), lasallien(ne) est : (marquer une seule option par un X)

14.1 Pratiquement tout le temps dont je dispose _____

14.2 Assez du temps dont je dispose _____

14.3 Un peu du temps dont je dispose _____

14.4 Le minimum de temps dont je dispose _____

14.5 Je ne lui consacre aucune partie du temps dont je dispose _____

14.6 Je ne sais pas _____

15 Mon attitude dans les activités ou les services rendus en tant que collaborateur ou associé est : (marquer chacune des options)

*4 (toujours) ; 3 (presque toujours) ; 2 (normalement) ;
1 (peu souvent) ; 0 (jamais)*

15.1 de collaboration positive _____

15.2 de passivité ou d'indifférence ____

15.3 plutôt négative ____

3^e Partie

16 Décrivez comment vous comprenez le sentiment d'être lié(e) ou associé(e) :

16.1 À votre communauté lasallienne de référence ____

16.2 À votre District, sous-District, Délégation Lasallienne de référence ____

16.3 À l'Institut Lasallien ____

17 Pour compléter la question précédente, comment croyez-vous

17.1 Que naît ____

17.2 Que se développe ____

17.3 Que s'éteint ce sentiment ____

18 Autres idées que vous souhaitez ajouter sur l'appartenance à l'Association Lasallienne.

Conclusion

Dans la pages qui précèdent, nous avons voulu engager une réflexion sociologique sur l'appartenance associative. Nous avons commencé par diverses références du 43^e Chapitre Général des Frères des Écoles Chrétiennes où l'on parlait de la nature, de l'importance et de l'urgence de cette réalité.

Il nous a paru très important de mettre en lumière les vieilles traditions psychologiques en rapport avec les groupes et les associations. Une d'elles est celle qui oppose *groupes primaires et groupes secondaires*. Ces derniers se forment avec un objectif ou des objectifs concrets. Mais ces objectifs ne doivent à aucun moment étouffer les traits les plus saillants des groupes primaires, à savoir, la relation directe entre leurs membres, l'établissement de niveaux affectifs, l'élévation d'une forte conscience de solidarité, le développement de la cohésion interne et le sentiment d'identification entre leurs membres, le développement de la conscience du *nous* et pas *seulement* celle du *Je*. etc...

De même, dans le mode d'association lasallienne, le concept de *groupe de référence* devra être très présent. En effet, face au concept de *groupe d'appartenance*, davantage basé sur une espèce d'obligation associative, ou de type associatif, se trouve cet autre *groupe de référence* qui est plutôt un milieu où se forment les valeurs, les croyances, les attitudes, les conduites et les comportements, les sentiments des membres qui en font partie, etc. Ces groupes doivent être des structures qui suscitent de vifs désirs d'appartenance.

Les diverses formes associatives lasalliennes ne doivent pas être constituées de personnes dont la perspective commune fondamentale soit l'appartenance passive (cas des groupements involontaires, « j'appartiens à ce pays ou je suis de telle race parce que je n'ai pas d'autres solutions »), ni simplement une appartenance caractérisée par une coexistence ou une cohabitation physique (cas des groupes de voisinage), ni pour « fuir » un hypothétique danger religieux ou social (cas des groupes de défense), et ni même par pur bien-être personnel (cas des groupements récréatifs ou sportifs, ou les clubs d'amis...).

Le mode d'association lasallienne doit être formé de groupements intentionnels qui, comme on l'a noté précédemment, sont caractérisés par la libre volonté des membres de participer à la formulation d'objectifs et à l'exécution de leurs fins. Pour cela, les relations à l'intérieur du groupe et entre les groupes sont d'importance capitale. Être un associé lasallien à partir de cette perspective sociologique de l'appartenance d'intention ne s'obtient pas à travers des rites d'entrée ou de prescriptions ponctuelles, mais en faisant partie d'un processus continu d'association. Le mode d'association intentionnelle n'est pas une réalité ayant un aboutissement prédéterminé, mais bien plutôt une perspective ouverte et non-bouclée. C'est une réalité en constante construction.

La future réalité associative lasallienne suppose le passage d'un type *d'association religieuse homogène*, caractérisé par des membres ayant un profil passablement uniforme (hommes, laïcs, célibataires, qui font des vœux de religion, plus deux vœux spécifiques, qui vivent en formant des communautés, généralement dans le même édifice où ils exercent leur travail professionnel, ayant un concept d'appartenance très restrictif : localité ou district, tout au plus), avec une mission apostolique centrée sur l'enseignement scolaire, avec peu de relations entre les institutions, etc. à un type *d'association religieuse hétérogène* caractérisé par un profil pluraliste de ses membres (hommes et femmes, célibataires et mariés, avec et sans vœux, où tous ne vivent pas sous le même toit), avec un projet éducatif où l'enseignement n'est qu'un élément, avec un type d'appartenance qui dépasse non seulement les murs des collèges, mais encore ceux du centre scolaire lui-même, ceux du district et de la région. Le passage du type d'association homogène au type d'association hétérogène exige de tous une notable capacité d'adaptation, mais certainement plus à certains qu'à d'autres.

Ainsi s'élargit le nombre et le type de participants au *charisme*. Dans certains milieux, cet élargissement peut se comprendre comme la perte d'un bien qui paraissait précédemment l'exclusivité des Frères.

La coexistence entre les vieilles et les nouvelles structures associatives suscitera, sans nul doute, une série de conflits à l'intérieur du groupe et à l'extérieur, qui devront être compris et traités avec une maturité suffisante. Ces conflits sont absolument nécessaires

pour que naisse, croisse et se fortifie la nouvelle réalité associative lasallienne. Pour cela, il sera convenable et nécessaire d'analyser périodiquement la marche de l'appartenance associative, aussi bien chez les Frères que chez les Laïcs. L'évaluation personnelle et institutionnelle de la vie associative devient indispensable pour les nouveaux groupes et les nouvelles communautés lasalliennes. Les échelles d'évaluation correspondantes peuvent y aider.

Bibliographie

- AEBISCHER-D. OBERLE, *Il gruppo in psicologia sociale*, Borla, Rome, 1994.
- BOTANA, A., *Associés pour le service éducatif des pauvres*, ARLEP (document de travail).
- GIL, F et ALCOVER DE LA HERA, C.M., *Introducción a la Psicología de los Grupos*, Pirámide, Madrid, 1999.
- GIL Pedro, *Trois siècles d'identité lasallienne*. Maison Généralice, Rome 1999.
- GINER, S. *Sociología*, Península, Barcelone 1975.
- HEWSTONE, M. et Autres, *Introducción a la Psicología Social*, Ariel Psicología, Barcelone.
- KRECH, D. *Psicología Social*, Biblioteca Nueva, Madrid 1972
- MACIONIS, J.J. et PLUMMER, K. *Sociología*, Prentice Hall, Madrid 2001.
- SÁENZ de MIRA, A. *El azul del Puzzle*, Nobel, Oviedo, 2000
- SPELTINI, G. et PALMONARI, A. *I Gruppi Sociali*, Il Mulino, Bologne 1999.
- STAGNI, E. *Un'idea di comunità*, Franco Angeli, Milan 1998.
- VERGATI, Stefania, *Stili de Vita e Gruppi Sociali*, EUROMA, Rome 1996.

SOMMAIRE

Introduction	5
1. Les formes associatives	9
1.1. Considérations générales	9
1.2. Association et Associés : explications terminologiques	11
1.3. Types de formes associatives	12
1.3.1. Groupements involontaires	12
1.3.2. Groupements de voisinage	13
1.3.3. Groupements défensifs	13
1.3.4. Groupements de formation, culturels, récréatifs et sportifs	13
1.3.5. Groupements intentionnels	13
1.4. La réalité associative lasallienne	14
1.4.1 La première étape de l'Association Lasallienne : L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes seul.	14
1.4.2 La deuxième étape de l'association lasallienne : Frères des Écoles Chrétiennes et Laïcs.	16
- en ce qui concerne la mission éducative	17
- en ce qui concerne la spiritualité lasallienne	17
- en ce qui concerne la mission éducative et la spiritualité lasallienne	18
1.4.3 la Troisième étape de l'association lasallienne : un avenir en construction.	18
2. Le concept d'appartenance	23
2.1 Les diverses acceptions	23
2.2 Composantes du sentiment d'appartenance	25
3. Types d'appartenance	29
3.1 Appartenance identificatrice	29
3.2 Appartenance non-identificatrice	32

4. Les conflits d'appartenance	35
4.1 Origine et nature	35
4.2 Résolution	37
5. La mesure de l'appartenance	39
5.1 Aspects théoriques	39
5.2 Exemple pratique d'évaluation de l'appartenance	40
– Questionnaire d'application pour Frères	41
– Questionnaire d'application pour Laïcs	45
6. Conclusion	49